

Bruxelles, le 11 décembre 2018 (OR. en)

15081/18

Dossier interinstitutionnel: 2018/0388(NLE)

FISC 518 ECOFIN 1157

## **NOTE POINT "I/A"**

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	14605/18 FISC 499 ECOFIN 1118 - COM(2018) 750 final
Objet:	Projet de DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL modifiant la décision 2009/791/CE autorisant l'Allemagne à proroger l'application d'une mesure dérogeant aux articles 168 et 168 bis de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée
	<ul><li>Adoption</li></ul>

- 1. Le 20 novembre 2018, le <u>Conseil</u> a reçu la proposition de décision d'exécution du Conseil visée en objet, établie par la <u>Commission</u>.
- 2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de cette dérogation par le groupe "Questions fiscales".
- 3. Le Comité des représentants permanents est invité à recommander que le Conseil:
  - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution mentionnée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14617/18 FISC 501 ECOFIN 1120; et
  - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

15081/18 art/pad

ECOMP.2.B FR